

### *Prix de l'alimentation*

Comité de l'alimentation: effet positif

D'après le rapport majoritaire du comité spécial des Communes sur les tendances des prix de l'alimentation et, en fait, d'après le rapport minoritaire de l'opposition conservatrice, il est évident que le Canada se dirige vers une surveillance gouvernementale accrue des secteurs économiques clés sinon vers un contrôle gouvernemental.

La façon dont cette surveillance sera exercée constituera le facteur clé lorsqu'il s'agira de déterminer si elle freine et affaiblit l'économie canadienne et abaisse nos normes de vie ou si elle contribue à une meilleure efficacité, justice et vigueur économique...

Jusqu'à présent, les conséquences générales du travail du comité ont été constructives et ce travail se poursuivra. Il a permis à des groupes de se rencontrer, de cerner des problèmes, de recueillir des suggestions et il est possible qu'il ait ouvert la voie à un effort réel dans l'industrie des produits alimentaires en vue de stabiliser et de soutenir le marché au sein d'une économie libre.

À l'heure actuelle, c'est la meilleure façon de juguler l'inflation. Un contrôle des prix par le gouvernement est incommode, d'application coûteuse et contraire à la liberté commerciale tout en ne profitant que marginalement au consommateur. C'est un moyen utilisé en dernier ressort, et notre industrie des produits alimentaires est encore bien loin d'exiger une mesure aussi désespérée.

On a reproché au comité d'avoir uniquement étudié les prix des denrées alimentaires. Il y a quatre bonnes raisons à cela. Je veux évidemment parler de la période qui a précédé notre mandat puisque ce dernier nous limitait à cette question précise. Nous étions restreints aux prix de l'alimentation, car c'est le domaine que la plupart des Canadiens connaissent. Nous pouvions en constater les répercussions. Nous pouvions voir que cet aspect embrassait toute la gamme de l'économie. Il touchait les frais d'immobilisation, d'exploitation, de main-d'œuvre, de transport, de réclame, d'emballage et de vente au détail. On nous a dit que si l'indice des prix à la consommation monte, l'alimentation est l'élément qui le porte le plus haut. On nous a dit que la guerre des prix entre les chaînes d'alimentation avait stabilisé l'indice des prix à la consommation. Il semblait donc important d'étudier ce domaine.

Nous avons étudié les coûts de l'alimentation parce que le citoyen moyen se rend au magasin une ou deux fois par semaine et paie au comptant les articles qu'il achète. L'acheteur sait que les prix de l'alimentation sont à la hausse. J'ai entendu citer l'exemple de la hausse du prix des chaussures. Auparavant, on pouvait acheter une bonne paire de souliers de toilette pour \$23. Un jeune homme a écrit qu'en six ou huit mois le prix en était monté à \$40; cependant, il n'est pas question de boycotage dans ce domaine-là. On le ferait si nous devions acheter des chaussures plus régulièrement.

Je crois qu'il convenait que nous étudions les prix de l'alimentation. La création de la commission proposée pourrait servir de projet-pilote conduisant à l'examen de tous les domaines de l'économie. Ce pourrait être un pas valable vers la fixation des prix qui ont tendance à augmenter plus vite qu'ils ne devraient, en raison de bénéfices excessifs dans certains domaines.

Cette commission, a-t-on dit, serait impuissante. J'espère qu'elle ne le sera pas. Je l'ai dit, c'est pour éviter qu'elle le soit que nous l'avons qualifiée d'indépendante. Nous voulions qu'elle soit indépendante du ministère de la Consommation et des Corporations et, de fait, indépendante du gouvernement. Nous voulions que les rapports en soient rendus publics. Nous voulions qu'ils recommandent au gouvernement d'agir.

On a dit qu'après 90 jours, le parti conservateur proposerait un organisme du même genre, une commission des prix de l'alimentation, mais autorisée à agir. Je crois que

c'est passer ses responsabilités à d'autres. Il n'appartient pas à une commission constituée par le Parlement d'adopter des mesures. La commission doit recommander des mesures au gouvernement. Le gouvernement doit avoir le courage de dire oui ou non à toute recommandation émanant de la commission. Je pense qu'il ne convient pas de se départir simplement de ses responsabilités pour les refiler à une commission.

Le personnel d'une commission aura beaucoup à faire et à dire et devra également déterminer l'efficacité de la commission. Pouvez-vous imaginer une commission dirigée par M. Maxwell Henderson? Je ne pense pas qu'une personne de son calibre dirigeant une commission de révision des prix de l'alimentation puisse être efficace ou avoir un peu plus que la moralité dont a parlé l'honorable représentant de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis). Le personnel aurait la chance de déterminer et de décider de l'efficacité qu'elle aurait réellement.

Si la commission faisait une recommandation au gouvernement et que le gouvernement ne prenait aucune mesure ou n'en tenait volontairement aucun compte, la commission aurait d'autres moyens de pression. Elle aurait le droit d'exiger de comparaître devant un comité permanent de la Chambre. Peut-être y aura-t-il un jour un comité permanent de la consommation. La commission pourrait très bien faire appel à ce comité si elle n'obtenait pas de la part du gouvernement la collaboration qu'elle estime nécessaire.

Dans notre rapport, nous avons abouti à de nombreuses conclusions et nous avons fait six recommandations. Une de nos conclusions était que le producteur de matières premières, à notre avis, n'est pas responsable. Je doute que le comité perde beaucoup de temps, à l'avenir avec le producteur de matières premières, qu'il s'agisse d'un agriculteur ou d'un pêcheur. S'il y a un filou, nous devons chercher ailleurs. Il est certain que ce n'est pas le pêcheur. Nous avons entendu des témoignages selon lesquels, bien que le prix que touchait le pêcheur il y a 10 ans ait quelque peu augmenté, le prix du filet de sole et d'autres poissons qui sont vendus sur les marchés et dans les magasins de détail, à augmenté considérablement. Dans notre pays, le pêcheur se fait rouler royalement. Nous devrions peut-être étudier ce domaine particulier. Nous ne pourrions pas trouver un filou, en tout cas pas encore.

Il serait peut-être nécessaire de normaliser l'emballage et l'étiquetage privé. Nous devrions cesser de parler de contrôles car ils sont autodestructeurs. Les contrôles ont pour effet d'augmenter les prix. Si nous imposons un système de contrôle des prix, il y aura du marché noir. Les personnes à revenu faible sont les plus touchées et nous devons faire quelque chose pour les aider à faire face à cette augmentation du prix des denrées alimentaires.

Les offices de commercialisation n'ont pas été condamnés. Nous avons déclaré qu'ils sont nécessaires pour maintenir un marché stable. Ils ont peut-être tendance à augmenter les prix, mais nous avons mentionné dans notre rapport que la stabilité sur le marché en vaut la peine. Il est difficile d'évaluer quelle sont les conséquences de la guerre des prix et s'il existe une concurrence réelle lorsqu'elle se produit. Nous avons entendu le témoignage de l'épicier indépendant qui a vu le fruit de son investissement tomber de 15 p. 100 à rien. Tout ce qu'il a retiré de son entreprise a été le salaire qu'il a touché pour son travail d'une semaine de six jours.